

Le reboisement forestier

Vendredi 29 novembre 2024 à 13h30

**À Montsenelle (50250)
Prétot-Sainte-Suzanne**

Le reboisement de parcelles forestières est parfois incontournable, comme après un sinistre ou un dépérissement. Il peut être nécessaire pour renouveler des peuplements à maturité ou appauvris.

Quelle qu'en soit la raison, un reboisement forestier est un investissement sur le long terme. Sa mise en œuvre doit être réfléchie tant d'un point de vue financier que technique.

Nous vous proposons une visite dans le bois de Prétot pour aborder les différentes étapes du reboisement forestier ; du nettoyage après coupe, jusqu'aux entretiens de la plantation.

Avec la participation de professionnels forestiers : gestionnaires, entrepreneurs de travaux, administration pour répondre à vos questions.

Circuit en forêt d'environ 2km, n'oubliez pas vos bottes !!

Une réunion de terrain gratuite et ouverte à tous

Animée par Cristel JOSEPH, technicienne au CNPF

Et Léo LEROUX, technicien chargé de mission au CNPF

(Tel : 06.07.97.21.57 ou 06.60.96.12.64)

Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription avant le 22 novembre 2024

par mail : jenny.caltot@cnpf.fr

ou par courrier (bulletin à renvoyer au verso)

Tél : 02.35.12.25.80

Au programme

Rendez-vous à l'entrée du Château de Prétot (voir plan au verso).

Les points de visite porteront sur des parcelles exploitées post tempête Ciaran et des reboisements âgés de 5 et 11 ans (chêne rouge, douglas, mélèze, châtaignier, érable)

- Les techniques de nettoyage avant plantation.
- Le choix des essences et des dispositifs de plantation.
- Les entretiens nécessaires aux jeunes reboisements.
- Les aides financières.

Fin de réunion vers 17H

**Hautsdefrance-
normandie.cnpf.fr**

Le Centre National de la Propriété Forestière

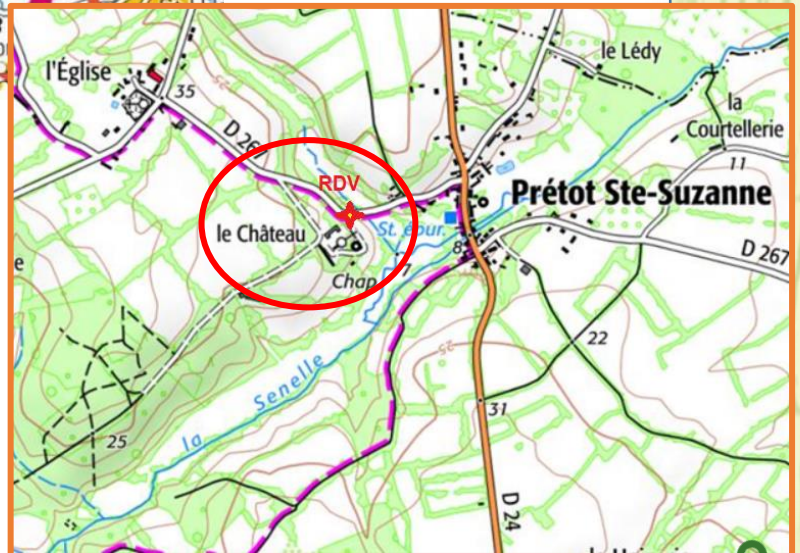
Le CRPF Hauts-de-France-Normandie est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Vous le connaissez sans doute au travers de son trimestriel gratuit, « Parlons Forêts » (anciennement « Bois et Forêts de Normandie »), qu'il vous adresse régulièrement.

Comment venir ?

Coordonnées GPS : 49°19'20.9''N - 1°25'49.5''W

Dans le bourg de Prétot-Ste Suzanne prendre la D267 vers « Prétot – église » suivre le fléchage **REUNION FORET** pour rejoindre le point de rendez-vous.



Bulletin d'inscription à retourner au CRPF Hauts-de-France-Normandie - 125 avenue Edmund Halley
CS 80004 - 76801 Saint-Etienne-du-Rouvray Cedex
ou par mail à jenny.caltot@cnpf.fr – Tél : 02.35.12.25.80

Inscription à la réunion du 29 novembre 2024 « Reboisement forestier » à Prétot-Ste-Suzanne (50250)

Madame, Monsieur. :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Participera(ont) à la réunion : Oui - Non

Nombre de personnes :